Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 031-263101032-20260427-03270426-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS DE BRUGUIERES

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents :12
Ont donné pouvoir : 0
Date de convocation : 14 Avril 2026

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à 17h00, le Conseil d'Administration du CCAS de Bruguières, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Le Président.

Présents : Mmes CAZAUX, CHABOSI, DOLIQUE, FARRET, JOYEUX, MARTIN-RIVALS, MESTHE, RAPAIN, RIBOUCHON, VELOUPOULE, M. EVEILLARD, SIGU

Ont donné procuration :

Excusés :

3. Bilan des cessions et des acquisitions immobilières

Monsieur le Président expose au Conseil d'Administration que, conformément à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités de plus de 2000 habitants doivent prendre une délibération annuelle sur le bilan des acquisitions et des cessions immobilières.
Il propose donc de constater l'état des cessions et des acquisitions immobilières pour l'année 2025 :

- 0€

Le Conseil d'Administration :
✓ Etablit le bilan des cessions et des acquisitions immobilières 2025 : 0 €.

➔ **ADOPTE**
Résultats du vote : Unanimité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Président,

Formalités de publicité
Effectuées le :

Le Président,
Arnaud SIGU

Publié le : 28/04/2026 11:41 (Europe/Paris)
Par : CCAS DE BRUGUIERES
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/60434